

Questions orales

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, j'aimerais m'assurer tout d'abord que mon collègue et moi sommes bien sur la même longueur d'ondes.

Nous sommes tous deux d'accord sur le fait que le code des subventions figure dans l'accord. Il en existe effectivement un dans l'accord—mon collègue approuve d'un hochement de tête. Il aimerait que ce code soit amélioré. Moi aussi, mais pour ça, il faut l'accord des autres parties.

Cet accord, nous l'avons dans le GATT. Les propositions faites par le directeur général, M. Dunkel, relativement au code des subventions sont tout à fait acceptables au Canada. Nous avons pleinement pris part aux négociations à ce sujet. J'espère que cela répond à la question du député. Qu'il soit patient. Il aura son Uruguay Round et son code des subventions.

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre du Commerce extérieur.

Aujourd'hui, à Washington, plus de 600 représentants du secteur américain du bois-d'oeuvre et de la construction domiciliaire demandent au président Clinton et au Congrès d'annuler la taxe de 6,5 p. 100 sur le bois d'oeuvre.

• (1440)

Non seulement cette taxe accroît le coût d'une maison aux États-Unis de plus de 4 p. 100, mais elle frappe également très durement tous les producteurs canadiens de bois d'oeuvre et tous les travailleurs canadiens.

Le ministre va-t-il demander directement au président d'annuler cette taxe lors du sommet sur le bois d'oeuvre qui aura lieu le 2 avril à Portland, en Oregon?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le 1^{er} avril, je vais rencontrer le représentant commercial américain, M. Mickey Kantor. J'en profiterai pour soulever la question du bois d'oeuvre.

Je sais que mon collègue est conscient du fait qu'il y a une procédure à suivre. Nous devons la respecter des deux côtés. Il m'a entendu dire à de nombreuses reprises dans cette enceinte qu'il n'y avait aucune raison pour qu'on en soit arrivé à l'imposition de droits compensateurs dans le cas du bois d'oeuvre.

Le gouvernement a adopté une position très ferme à ce sujet. En fait, depuis l'imposition de ces droits, nous avons fait du lobbying aux États-Unis auprès des cons-

tructeurs de maisons. Je crois que nos efforts expliquent en partie la position que ces constructeurs ont adoptée et dont il vient de parler.

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au même ministre sur le même sujet.

Nous sommes tous deux conscients du fait que l'industrie du bois d'oeuvre pourra être celle qui réussit à bien s'en sortir dans le secteur primaire au Canada si le gouvernement veille à apporter une aide suffisante à toutes les régions touchées.

Je sais que dans ma seule région, nous pourrions créer 1 000 nouveaux emplois presque immédiatement. Le gouvernement va-t-il offrir des garanties d'emprunt et d'autres ressources à toutes les scieries du Canada afin qu'elles puissent moderniser leurs opérations et être plus compétitives dans ce secteur essentiel de notre économie qui traverse une très bonne période? Le gouvernement devrait en profiter dès aujourd'hui.

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, mon collègue pense avoir exposé tous les faits, mais je crois que c'est impossible durant la période des questions. Permettez-moi de vous faire part de deux autres faits.

Depuis un an environ, le prix du bois d'oeuvre a pratiquement doublé. On a assisté également à une chute de la valeur du dollar canadien et ainsi, le rendement des producteurs du bois d'oeuvre du Canada, notamment ceux établis dans sa circonscription, augmente de façon marquée depuis quelques mois. Ils ont maintenant les liquidités voulues pour se lancer dans les travaux d'expansion qu'il réclame.

Si on ajoute à cela les modifications apportées à la Loi sur les prêts aux petites entreprises par mon collègue le ministre des Finances outre la chute des taux d'intérêt, qui entraîne une baisse de l'inflation, on en arrive à un climat extrêmement propice à des investissements dans ce secteur.

* * *

LA LOI SUR LES RELATIONS DE TRAVAIL AU PARLEMENT

M. Lyle Kristiansen (Kootenay-Ouest—Revelstoke): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil privé, mais comme il est absent, le leader du gouvernement à la Chambre pourra peut-être y répondre.